

Arboriste de services publics (444B) Fiche d'aide à l'examen

L'examen d'ARBORISTE DE SERVICES PUBLICS (444B) est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %. Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage

Ensemble de compétences	Pourcentage (%) des questions de l'examen
Planification du travail et sécurité	21%
Enlever des végétaux ligneux à proximité d'appareils électriques sous tension	12%
Émonder des végétaux ligneux à proximité d'appareils électriques sous tension	15%
Grimper aux arbres et travailler en hauteur à proximité d'appareils électriques sous tension	10%
Émonder et enlever des arbres avec un engin élévateur (une nacelle) à proximité d'appareils électriques sous tension	10%
Contrôler le sous-bois à proximité d'appareils électriques sous tension	6.5%
Entretenir un engin élévateur (une nacelle)	9%
Entretenir et utiliser une scie à chaîne et une déchiqueteuse	10%
Défricher la végétation à proximité de conducteurs de transport d'électricité	6.5%
TOTAL	100%

* *Planification du travail et sécurité couvrent les compétences suivantes : "Se protéger et protéger les autres", " Travailler dans des conditions sécuritaires " et "Planifier des travaux ".*

** *Entretenir et utiliser une scie à chaîne et une déchiqueteuse couvrent les compétences suivantes : "Entretenir et utiliser une scie à chaîne " et "Entretenir et utiliser une déchiqueteuse ".*